



DÉCLARATION PRÉALABLE DE LA FSU AU CTSD DU 26 MARS 2018

Vous nous présentez aujourd'hui un projet d'organisation, pour information, des établissements du second degré alors que toutes les décisions sont déjà validées. Nous ne nous satisfaisons pas que le dialogue social dans l'académie de Reims soit aussi particulièrement mis à mal.

Ainsi, pour cette première rentrée préparée par notre nouveau Ministre, nous ne pouvons que constater que les conditions de travail et d'encadrement vont se dégrader. Nous avons été prévenu que les effectifs en collège allaient baisser. Ils baissent en effet, selon vos prévisions, de 28 élèves. La décision est sans appel : suppression de 7 divisions. Nous dénonçons cette gestion purement comptable qui attribue, et reprend surtout, les moyens sur les seuls effectifs, en prenant bien soin de remplir des classes à 25 en éducation prioritaire, 28/29 dans des collèges et 35/36 en lycée.

Ce sont également l'équivalent de 10 postes d'enseignants qui disparaîtront de nos établissements scolaires du second degré et encore trop de collègues devront compléter leurs services dans un ou deux établissements. Les plus malmenés une nouvelle fois sont les collègues d'allemand qui, en particulier depuis la réforme du collège, doivent se battre dans leurs établissements pour exercer leur métier et doivent subir des regroupements inter-niveaux. Le Président Macron économise alors dans l'Aube près de 270 heures en collège et pourra se targuer de respecter l'une de ses promesses de campagne : supprimer des postes dans la Fonction Publique.

Des suppressions déjà entamées en septembre dernier avec celles de nombreux contrats aidés auxquelles s'ajoutent maintenant les 1,5 postes d'agent contractuel de catégorie C et aussi de 2 postes d'aide laboratoire. Les personnes concernées furent informées de manière brutale et tardive. Pourtant les missions des aides laboratoires sont primordiales pour le bon déroulement des cours et sont un atout pour les élèves en termes relationnel et pédagogique. Ils interviennent dans la vie du collège, participent au développement de la culture scientifique des élèves et éveillent leur curiosité. Face à des arguments présentés purement comptables, nous nous indignons que l'on détériore une fois de plus les conditions d'apprentissage des élèves et de travail des personnels.

Sous couvert de bienveillance, la mode dans les années à venir semble aussi de vouloir faire des économies sur le dispositif SEGPA avec une prévision de -3 classes. La FSU continue de défendre la spécificité et la nécessité de ces classes pour assurer aux élèves qui en relèvent leur droit à un enseignement adapté. L'orientation en SEGPA doit rester possible dès l'entrée au collège sans aucune inclusion massive et imposée aux équipes.

La rentrée 2018 sera marquée également par le début des réformes du lycée et du

baccalauréat. Loin de répondre aux besoins éducatifs et permettre un accès élargi des élèves à des niveaux de qualification élevés, elles vont constituer des freins et des éléments de fragilisation des parcours.

Ces parcours impliqueront pour les élèves des choix précoces qui auront des incidences y compris sur leur accès aux études supérieures, transformant ainsi l'orientation post-bac en Parcoursup du combattant. Pourtant rejeté massivement le 5 mars par Le Conseil supérieur de l'Éducation, nous sommes consternés de l'ouverture d'un nouveau marché par les acteurs privés du conseil en orientation. Des forfaits allant jusqu'à 900 euros sont proposés pour aider à l'inscription à l'université.

Dans les documents présentés, rien n'est dit sur la possibilité d'horaires à effectifs réduits et d'un meilleur encadrement des élèves, le tronc commun va permettre au contraire «d'optimiser les structures». Le renvoi à un contrôle continu organisé localement va fragiliser la valeur du diplôme. La multiplication des épreuves de contrôle continu en classes de première et de terminale va aussi désorganiser les enseignements.

A tout cela s'ajoute, le gel du point d'indice, le rétablissement de la journée de carence, la hausse non compensée à long terme de la CSG, le recul des mesures PPCR, la non prise en compte de toutes les années en Éducation Prioritaire pour l'accès à la classe Exceptionnelle, le forcing de certains chefs pour imposer des pratiques ou des modes d'évaluation et la précarisation du statut de fonctionnaire annoncée par le Ministre des Finances Publiques. Une véritable contestation s'installe, qui touche de nombreux secteurs, et le gouvernement aurait sans doute tort de rester aveugle et sourd face à ce mouvement.

Souvent les enseignants sont désignés comme des privilégiés, des nantis. L'Éducation Nationale devrait s'inspirer des discussions qui viennent de s'ouvrir chez nos voisins belges où la pénibilité du métier enseignant est discutée et pourrait être reconnue. Nous n'avons pas des privilèges, nous avons des droits. Celui d'enseigner dans de bonnes conditions pour nos élèves, de choisir nos méthodes d'évaluation et de conserver notre liberté pédagogique.

Nous remercions les services de la DSDEN et du SPFE pour les document de travail fournis.

F.S.U.